

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER
20, rue Monsieur
PARIS VII^e

COTE DE CLASSEMENT N° 5426

OCEANOGRAPHIE BIOLOGIQUE

6-10-1

1961

RESUME DES CONNAISSANCES SUR LES POSSIBILITES
DE PECHE A LA LANGOUSTE A MADAGASCAR

par

A. CROSNIER et D. CHARBONNIER

Fonds Documentaire IRD



010026678

Fonds Documentaire IRD

Cote B*26678 Ex:ILLUVALC

N° 5426

I.R.S.M.

ORSTOM

SERVICE DE L'ELEVAGE

INSTITUT DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES
DE MADAGASCAR

DIVISION DES PECHEES MARITIMES

RESUME DES CONNAISSANCES SUR LES POSSIBILITES
DE PECHE A LA LANGOUSTE A MADAGASCAR



P L A N

I - Zones corallines (Côtes Est - N.O. - Ouest)

II - Zones rocheuses (côte Sud-Est - environs de FORT DAUPHIN - Ste LUCE)

A.- Espèces capturées

B.- Etat actuel de la pêche

1°- Méthode de pêche

2°- Zones de pêche des pêcheurs autochtones

3°- Rendements

C.- Recherches projetées.

O R S T O M

SERVICE ELEVAGE

INSTITUT DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES
DE MADAGASCAR

DIVISION DES PECHEURS MARITIMES

RESUME DES CONNAISSANCES SUR LES POSSIBILITES
DE PECHE A LA LANGOUSTE A MADAGASCAR

- - - - -

I - ZONES CORALLIENNES (COTES EST - N.O. - OUEST)

Ces zones sont peuplées essentiellement par *Panulirus versicolor* Latr., *P. japonicus* Siebold et *P. ornatus* Fabr.

Ces espèces se trouvent au milieu des coraux et des herbiers sur des fonds de 0 à 5 mètres de profondeur dans des zones relativement battues.

Aucune de ces espèces à l'exception de *P. japonicus* ne paraissant pénétrer dans les nasses et les fonds coralliens ne permettant pas la pose de filets, la pêche est uniquement artisanale et se fait à la foëne lors des grandes marées ou à la pêche sous-marine.

Il ne semble pas étant donné les conditions de pêche qu'une exploitation industrielle de ces fonds puisse être jamais envisagée.

II - ZONES ROCHEUSES (COTE SUD-EST - ENVIRONS DE PORT DAUPHIN STE LUCIE)

A.- ESPECES CAPTUREES.

Ce sont essentiellement *P. bürgori* de Haan et *P. penicillatus* Olivier. Existent également *P. japonicus* et *P. ornatus*.

Il est capturé en moyenne 1 P. penicillatus pour 7 à 8 P. bürgeri.

La longueur moyenne de P. bürgeri est de 26 cms. Les exemplaires les plus grands mesurent 35 cms. P. penicillatus a une longueur moyenne de 30 cms. et une longueur maximum de 45 cms.

La biologie de ces espèces à Madagascar est encore très peu connue.

B.- ETAT ACTUEL DE LA PÊCHE.

1^o- Méthode de pêche

La pêche est pratiquée par les pêcheurs autochtones à bord de pirogues de fabrication locale et au moyen de nasse du Type polynésien.

Le seul appât employé est la moule distribuée à raison de 1 Kg. par nasse environ.

Les nasses ne sont jamais mouillées dans des fonds supérieurs à 8 mètres et ceci semble-t-il uniquement pour des raisons de commodités (proximité de la côte).

2^o- Zones de pêche des pêcheurs autochtones

Elle s'étend depuis le Cap Ranavalona jusqu'à Manantenina soit au total sur 100 Kms de côte rocheuse.

3^o- Rendements

Les rendements des pêcheurs autochtones sont très faibles à cause des embarcations utilisées qui ne permettent la pêche que lorsqu'il fait très beau.

Les chiffres suivants ont été relevés en 1953-54.

2ème Semestre 1953 - 24 pêcheurs totalisant 858 journées de pêche, production 3.789 Kgs; soit par pêcheur 35 jours de pêche sur 185 jours et 4.400 Kg. de langouste par jour de pêche.

1er Semestre 1954 - 18 pêcheurs totalisant 590 journées de pêche, production 3.850 Kgs; soit par pêcheur 32 jours de pêche sur 192 jours et 6.400 Kg. de langouste par jour de pêche.

Etant donné que chaque pêcheur dispose en moyenne de 2 nasses, le rendement journalier par nasse est donc compris entre 2 et 3 Kgs.

C.- RECHERCHES PROJETEES.

Une campagne de recherches effectuée en 1958 dans la région de FORT DAUPHIN entre le Cap Andavaka et Ste Luce a permis de reconnaître la structure du plateau continental dans cette région.

Cette structure est représentée sur le schéma ci-joint. Comme on le voit le plateau continental présente 2 bandes rocheuses l'une à la côte large de 3 à 4 milles, l'autre à la bordure du plateau continental large de 5 à 6 milles. Ces 2 bandes rocheuses sont séparées par une zone sableuse ou sablovascouse sur laquelle des essais de chalutage ont eu lieu en 1958. Ces essais n'ont donné aucun résultat intéressant au point de vue économique.

Une campagne de recherches doit avoir lieu en Avril et Mai 1960 pour étudier les possibilités de pêche à la langouste sur les zones rocheuses signalées plus haut. Rappelons en effet qu'en Afrique du Sud *P. bürgeri* se trouve jusqu'à 60 mètres de profondeur.

Les essais projetés comprennent

- 1^o- la pose de casiers
- 2^o- la pose de filets à langoustes

Si les résultats sont concluants et si l'état de nos crédits le permet une étude complète de la biologie de la langouste et des rendements de la pêche au casier et au filet sera alors entreprise. Il y aura lieu en particulier d'étudier les variations de rendements suivant la saison et de reconnaître la portion du plateau continental comprise entre Ste LUCE et AMPARIHY qui doit également contenir de nombreuses zones rocheuses. La portion du plateau continental située à l'Ouest du Cap ANDAVAKA est également à reconnaître, il semble toutefois que le corail réapparaisse dans cette zone qui doit être par suite moins favorable.

Alain CROSNIER
Charge de Recherches OESTON

D. CHARBONNIER
Vétérinaire Inspecteur